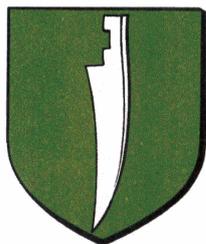


Juin 2008



**MAIRIE de
BOESENBIESEN**

22, Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Téléphone : **09 75 66 75 48**

Télécopie : 03.88.85.30.81

communedeboesenbiesen

@wanadoo.fr

Horaires ouverture :

- Lundi de 17h à 19h
- Jeudi de 17h à 19 h

**AVIS AUX
PROPRIETAIRES
FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que **M. FLEITH Jean-Louis**, géomètre principal du Cadastre, **sera de passage en commune à partir du 13 juin 2008** afin de procéder à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

NOTE D'INFORMATIONS

COURSE DE MOTOS

Comme les années passées, le Moto-Club de BARR organise une course de motos anciennes.

Cette année elle aura lieu sur 2 jours, les 5 et 6 juillet 2008

L'itinéraire est le même que précédemment à savoir : rue Schmittlach et la partie nord de la rue Principale (de SCHWOEHRER François à BRAUN Laurent).

La circulation et le stationnement seront interdits le samedi de 11h à 18h30 et le dimanche de 7h à 20h sur ce parcours.

- **Les riverains** de ces deux rues ainsi que ceux de la rue Nachtweid **qui ont besoin de leur voiture** dans les journées de samedi et dimanche **sont priés de garer leur véhicule dans une rue libre à la circulation** (rue Principale à partir de l'abribus vers le sud).

La sortie ou l'entrée dans Boesenbiesen ne pourra se faire que par la rue Principale -direction Hesseenheim, avec interdiction d'aller vers Baldenheim et Schwobsheim

- Le **stationnement du public est interdit sur les trottoirs dans la rue Schmittlach et la rue Principale, partie nord.**

Vu l'ampleur de la manifestation et sa potentielle dangerosité, nous vous demandons de **respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de ne pas circuler sur l'itinéraire de la course.**

Pour une bonne organisation de cette course, veuillez respecter ces consignes.

Les associations locales comptent sur votre soutien durant tout le week-end.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année 2007 ou 2008, vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre 2008.**

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, qui se sont fait recensés, il n'y a rien à faire, l'inscription est automatique. Pour plus de sécurité, n'hésitez pas à demander confirmation en mairie.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie.

INVITATION REUNION D'INFORMATION

Dans le cadre du lotissement communal Nachtweid, lotissement à faible consommation énergétique et durable, la commune de BOESENBIESEN, le Conseil Régional d'Alsace, le CAUE du Bas-Rhin et la société ALSATECH vous convient à un après midi d'information qui aura lieu

**VENDREDI 27 juin 2008
à 14h - en mairie de BOESENBIESEN.**

ORDRE DU JOUR

- Présentation théorique (étanchéité à l'air)
- Démonstration d'étanchéité à l'air, avec test d'infiltrométrie (Test sur bâtiment communal)
- Débat / Conclusion

En effet, conformément à la démarche mise en œuvre, et grâce au soutien du Conseil Régional d'Alsace, chaque construction bénéficiera d'un ou plusieurs tests d'étanchéité qui permettront de valider la valeur théorique prévue lors du dépôt de permis de construire. Nous vous rappelons que, conformément au cahier des charges du lotissement, cette dernière correspond à 50 kWh/m²/an.

La réunion, animée par la société ALSATECH, a pour but de vous sensibiliser aux soins à apporter aux travaux pour parvenir au résultat exigé (maison basse consommation) et permettre d'éviter les mauvaises mise en œuvre (isolation, pose des huisseries, etc.)

La formation s'adresse à toutes personnes intéressées. Pour permettre une bonne organisation de cet après midi, je vous serais reconnaissant de nous **retourner le coupon réponse ci-après pour le 19 juin 2008**, délai de rigueur, par tous moyens (courrier, fax, mail).

*Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
la mairie aux horaires d'ouverture ou par téléphone.*

of

Mairie de BOESENBIESEN

22 Rue Principale 67390 BOESENBIESEN / Tél. 09 75 66 75 48 – Fax 03 88 85 30 81
Mail. : comunedebosenbiesen@wanadoo.fr

Lotissement Nachtweid – Formation du 27/06/2008

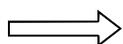
COUPON – REPONSE

NOM

Prénom

Assistera

N'assistera pas



A l'après midi de formation du 27/06/2008

Nombre de participant :